



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 avril 2023

Présents : Michel LOM, Françoise BRAUN, Mélanie FISCHER, Richard HAESSIG, Lydie LUTZ, Pia CLAUSS, Vincent FRISON, Dominique SCHMITTHEISLER, Etienne BRUNCK, Bruno ROTT, Marlyse STAUB.

Absents excusés : Michel LINGER (absent excusé), Cornelia ROTT (absente excusée), Jean-Michel CORNEILLE (donne pouvoir à Lydie LUTZ), Jean-Marc STOLTZ (donne pouvoir à Richard HAESSIG), Chantal HUMMEL (donne pouvoir à Vincent FRISON), Francis WOHL (absent), David GIROLT (donne pouvoir à Bruno ROTT), Serge BONAMY (absent excusé).

Nombre de conseillers élus : 19 En fonction : 19 Présents : 11

OBJET : 5. FINANCES

5.1 BUDGET 2023 – Approbation du Compte de Gestion 2022

Le trésorier établit un **compte de gestion** par budget voté.

Le compte de gestion **retrace les opérations budgétaires** en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- **une balance générale** de tous les comptes tenus par le trésorier
- **le bilan comptable** de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité.

	Fonctionnement		Investissement		Total réalisation
	Prévisions	Réalisation	Prévisions	Réalisation	
Dépenses	1 720 941,24 €	1 129 955,03 €	2 174 210,09 €	1 122 971,84 €	2 252 926,87 €
Recettes	1 720 941,24 €	1 410 259,92 €	2 174 210,09 €	1 180 533,63 €	2 590 793,55 €
Résultats		280 304,89 €		57 561,79 €	337 866,68 €

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur ces points.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2022 de la commune de SEEBACH et autorise le Maire à le signer électroniquement.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Suivent les signatures au registre
Pour extrait conforme
Le Maire
Michel LOM



La secrétaire de séance
Lydie LUTZ



Délibération rendue exécutoire
Vu la réception en Sous-Préfecture
Vu la publication

